





Crédit photo : freepik

Tous vos imprimés à petits prix

EDITION - Conception graphique et mise en page - Dépliants - FLYERS - Bâches - etc

N'hésitez pas à nous interroger : tekpresse@orange.fr

RdC - 8, Rue de l'Aérogare
57 685 AUGNY
Port. 06 84 97 98 96

TekPresse
TEK PRESSE



EDITO

Chères Saulniennes, Chers Saulniens,

L'année 2018 est terminée et comme les années précédentes, je vais en faire le bilan. Comme annoncé dans mon édito de janvier 2018, notre budget ne prévoyait pas de gros investissements et c'est ce que nous avons respecté. Avant tout, il nous fallait solder un prêt relais de 400 000 € et c'est donc 200 000 € que nous avons remboursé au cours de cette année. Nous serons donc plus à l'aise en 2019.

Je voudrais attirer l'attention des utilisateurs des réseaux sociaux sur les messages polémiques, peu objectifs qui circulent et engage chacune et chacun à venir en mairie quérir les bonnes informations.

En ce qui concerne la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) elle est imposée par la loi à METZ METROPOLE en raison de sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Energie, nouvelle compétence acquise suite au passage en métropole au 1^{er} janvier 2018. 10 communes de l'agglomération l'avaient déjà instaurée, dont les plus importantes en terme de population, et pour certaine au taux de 8 %.

Le Conseil Métropolitain a voté cette taxe au taux de 8,5 % à compter du 1^{er} janvier 2019 lors de sa réunion du 24 Septembre 2018. Il a été estimé que cette taxe pour la commune de Saulny représenterait une recette de 34 345 €. Pour neutraliser les impacts de transfert de charges sur les budgets communaux jusqu'en 2020 la métropole a décidé le reversement de 50 % du produit de la TCCFE perçu, soit pour notre commune, 17 173 € et l'attribution d'une majoration de la dotation de



solidarité communautaire. Tel en a été déjà le cas en 2018, les transferts de charges ont été neutres pour le budget communal.

Nous avons commencé la révision générale de notre PLU (plan local d'urbanisme) avec l'aide de l'AGURAM et METZ METROPOLE. 13 réunions ont déjà eu lieu et le débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de

Développement Durables (PADD) a été présenté en Conseil Métropolitain le 17 décembre et n'a fait l'objet d'aucune observation.

Après les fortes pluies du mois de Mars et le gros orage du 9 juin qui, je crois restera longtemps dans nos mémoires, nous avons eu droit à une importante période de sécheresse et des fissures sont apparues sur différentes constructions de notre village. Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été faite à la préfecture et 22 dossiers ont été déposés en Mairie. Réponse au cours du 1^{er} Trimestre.

Je tenais à vous donner ces informations et je ne veux pas terminer cet édito sans avoir remercié les associations pour leur investissement au service des Saulniennes et Saulniens par leur implication dans les différentes manifestations organisées tout au long de l'année.

Bien évidemment, comme les années précédentes, j'espère vous rencontrer à notre traditionnel concert de nouvel an le dimanche 20 janvier. Chères Saulniennes et Chers Saulniens, je vous souhaite une très bonne année 2019.

*Votre Maire,
Arlette Mathias.*

Sommaire	■ Dossier chasse	p 4
	■ Environnement et cadre de vie	p 5
	■ Portrait	p 6-7
	■ Du côté des moins jeunes	p 9
	■ Du côté des plus jeunes	p 10-11
	■ Les principales manifestations	p 12-15
	■ Le coin des associations	p 16-17
	■ Etat-civil - Agenda	p 18

Directeur de Publication : Arlette MATHIAS
Responsable de Rédaction : Hervé LASSALAS
Conception et Impression : TEKPRESSE (57)
TIRAGE : 630 exemplaires

Dépôt légal : Décembre 2015
Revue distribuée gratuitement
Reproduction interdite
Illustrations : freepik.com



Votre commune sur : 

Retrouvez les informations locales sur : www.saulny.fr





■ LA CHASSE

Adjudicataire de la chasse communale de Saulny, Jean-Louis Montaigu et ses frères Serge, Gilles et Joël nous parlent de leur passion mais aussi des contraintes et des responsabilités qui leur incombent.

« Le territoire de Saulny est doté d'un magnifique biotope composé de vergers, friches, boqueteaux, haies, forêts, ruisseaux et terres agricoles. Très vallonné sur ses extérieurs et découpé, il s'agit pour la moitié du territoire d'une chasse périurbaine. Le petit gibier (lièvres, faisans, perdreaux, lapins de garenne) a presque totalement disparu et nous accordons une attention toute particulière aux quelques sujets encore présents. Seul le gros gibier (sangliers, chevreuils, daims) est bien implanté.

Nous intervenons à la demande des habitants de Saulny quand ils s'inquiètent de la présence de renards, corbeaux et autres pies sur leurs propriétés. Ces espèces sont classées nuisibles et il est utile de rappeler qu'un renard sur deux est porteur de l'échinococcose alvéolaire en Moselle, parasite intestinal transmissible à l'homme et mortel. Par ailleurs, le renard est aussi porteur de la gale. Nous en informons les personnes que nous rencontrons et les sensibilisons également sur la maladie de Lyme, causée par la morsure de tique.



Dans le cadre de la gestion des dégâts causés par les sangliers, nous subissons une pression constante de la préfecture et de notre fédération. La présence quotidienne de promeneurs/vététistes avec et sans chien(s) ainsi que celle plus épisodique de motos et de quads perturbe le cycle de vie des animaux et complique nos interventions.

Infobureau
Votre partenaire informatique, bureautique et téléphonie.
03 87 74 75 49 - www.infobureau.fr - 1 Rue de Sarre à Metz



La forêt de Saulny est une forêt privée. Dans le bail de chasse, le dimanche est un jour de non chasse (sauf affût) et nous laissons volontiers la forêt aux promeneurs cette journée afin que tous puissent en profiter, seul ou en famille.

Nous pratiquons la chasse en battue (plus de 10 chasseurs), en comité restreint (moins de 10 chasseurs), à l'affût (en poste fixe le soir avec et sans source lumineuse pour le tir de nuit) et la chasse à l'approche appelée pirsch.

Lors des samedis de battues au bois, nous disposons des panneaux « Chasse en cours » sur tous les chemins d'accès à la forêt afin d'avertir les promeneurs qu'ils entrent dans une zone de chasse. Il est fréquent que ces panneaux soient culbutés voire jetés dans les broussailles et que des personnes pénètrent volontairement ou par mégarde dans l'enceinte chassée. Certains promeneurs n'hésitent pas à passer outre la signalisation et s'y aventurent malgré tout. Nous y trouvons aussi régulièrement des déchets non biodégradables (bouteilles en plastique, emballage de barres protéinées et autres balisages de pistes suite aux manifestations sportives) et des déjections canines... certains de ces déchets laissent des traces olfactives décelées par les animaux de la forêt et perturbent leur quiétude.

Promeneurs, vététistes, chasseurs, amoureux de la nature, la pratique de nos loisirs induit le partage de ces ressources naturelles. Une cohabitation harmonieuse est possible et souhaitable, dans le respect des lois et de la réglementation mais surtout dans le respect de chacun. »





■ SAULNY SE DOTE D'UNE SIRÈNE D'ALERTE

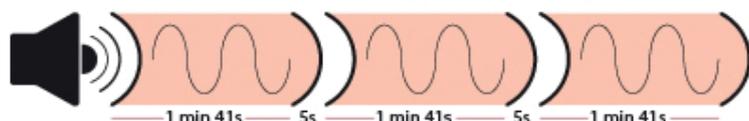
Le mercredi 5 décembre, pour la première fois notre village a été doté d'une sirène reliée au « Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) ». Elle vient s'insérer et compléter le réseau des anciennes sirènes d'alerte du « Réseau National d'Alerte (RNA) » mis en place à partir de 1948 pour faire face à l'époque à une attaque aérienne.

Installée sur le bâtiment des ateliers municipaux, à côté de la mairie, ce dispositif, mis en place par le gouvernement français, permet de diffuser un message pour alerter les populations d'un événement grave afin de limiter le risque d'exposition. Cela concerne principalement les catastrophes naturelles ou industrielles et les attentats terroristes. Ce n'est pas comme on le croit trop souvent une « sirène de pompier ».

Son déclenchement est piloté par les autorités en charge de la protection générale de la population comme les préfets de département ou les maires des communes.

Comment ça marche ?

En cas de danger, le signal d'alerte suivant est émis : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence de 5 secondes ⁽¹⁾.



La fin de l'alerte est annoncée par un son continu de 30 secondes.

Comment réagir au signal d'alerte ?

Le comportement à adopter immédiatement est de se mettre en sécurité et de s'informer via la radio (les antennes de radio France étant les stations de référence). Si vous êtes dehors, vous devez rejoindre un bâtiment afin de vous protéger et vous renseigner sur la nature exacte de la crise. En fonction des situations, les autorités vous indiqueront la conduite à tenir : se protéger dans un bâtiment ou évacuer la zone dangereuse.

A noter que chaque premier mercredi du mois à midi, un essai a lieu : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes.



Retrouver plus de détail sur
www.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC

■ UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL POUR PROTÉGER LES ÉCREVISSES

La population d'écrevisses à pattes blanches du ruisseau de Saulny, découverte en 2000, est la seule connue du département de la Moselle. Dans la mesure où la présence de cette espèce est un bon indicateur de la qualité écologique des petits ruisseaux, cela révèle une indéniable qualité environnementale du ruisseau de Saulny. Afin de préserver ce patrimoine naturel remarquable et unique en Moselle, les services de l'État, l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et la Direction départementale des territoires (DDT) de la



Moselle ont décidé la mise en place d'un Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope.

Pour toute information sur le sujet, des permanences se tiendront en mairie aux dates suivantes :

- Mardi 22 janvier de 10h00 à 12h00
- Vendredi 25 janvier de 14h00 à 16h00
- Mercredi 30 janvier de 10h00 à 12h00
- Vendredi 1^{er} février de 14h00 à 16h00

(1) : Pourquoi 1 minute et 41 secondes ? A l'origine, le signal était d'1 minute. Cette minute correspondait à la limite technique des sirènes électromagnétiques qui risquaient de disjoncter si elles tournaient trop longtemps. Les 41 secondes correspondaient au délai technique de montée et descente de la sirène.





■ FAMILLE D'ACCUEIL POUR CHIEN GUIDE D'AVEUGLE

Pour une personne déficiente visuelle, vivre avec un chien guide est une aide inestimable. Accompagnée de son animal, elle va gagner en autonomie et en sécurité tout en renforçant le lien social autour d'elle (le chien est bien souvent une ouverture au dialogue en particulier avec les plus jeunes). C'est aussi un formidable animal de compagnie. Mais avant de pouvoir servir son maître, le chien doit recevoir une éducation spécifique dont les 2 axes majeurs sont l'apprentissage à « l'école » avec un éducateur et la sociabilisation dans la vie de tous les jours. Et c'est là qu'interviennent les familles d'accueils (pour les chiots de 2 mois jusqu'à leur entrée à l'école), les familles soirs et week-end, les familles week-end et familles relais (« en dépannage »). Rencontre avec 2 d'entre elles qui habitent notre village : Agnès et Christophe Stébé, Marie Pierre Bouchenot et sa fille Ambre, 12 ans.

Pourquoi êtes-vous devenus « Famille d'accueil pour chiens guides » ?

Agnès S. : Il y a 2 ans, nous avons perdu notre chien (11 ans et demi). Avec mon mari comme nous travaillons maintenant tous les deux au Luxembourg, on ne se voyait pas reprendre un chien « à plein temps » car ça demande du temps et je partage l'avis qu'un chien n'est pas un jouet. Une connaissance m'a alors parlé des chiens guides que l'on pouvait avoir le week-end uniquement. Renseignements pris, nous nous sommes lancés.

Marie Pierre B. : La première fois que j'ai entendu parler des chiens guide c'était à l'école au travers de l'initiative menée par l'association « L'Alu du Cœur » et les chiens guides de l'EST⁽¹⁾. Cela faisait longtemps que je souhaitais avoir un chien mais je ne voulais pas le laisser seul durant ma journée de travail. Avec cette initiative, j'ai franchi le pas et je ne le regrette pas. Cela fait 3 ans maintenant que nous accueillons des chiens guides en apprentissage et nous en avons déjà eu plusieurs. Nous avons commencé par être « famille relais » et à présent nous sommes « famille soir et week-end ».

Quelles qualités doit-on avoir pour devenir « famille d'accueil » ?

Christophe S. : Tout d'abord il faut aimer les animaux et les chiens en particulier. Cela implique aussi de s'en occuper quand ils sont là, de participer à leur éducation, de les sortir avec nous partout où on va.

AS : Quand les chiens sont en famille d'accueil, nous devons leur offrir un cadre de détente. Après leur « journée ou semaine de travail », ils ont le droit comme nous à du repos bien mérité ! Je tiens aussi à préciser que c'est une activité bénévole : nous sommes au service des déficients visuels, sans rien demander en retour.

MPB : Ce que dit Agnès est primordial : nous faisons de notre mieux avec les chiens mais ce n'est pas pour nous, c'est pour quelqu'un d'autre. On participe à leur éducation, on les aide à grandir, on les aime... pour qu'ils poursuivent leur vie auprès d'un déficient visuel. Aujourd'hui, quand nous croisons avec Ambre un déficient avec un des chiens que nous avons eu le

Christophe & Agnès avec Ninja



Ambre & Marie Pierre avec Nitro

plaisir d'accueillir, c'est une émotion très forte. Nous avons l'impression qu'ils nous reconnaissent. Depuis que nous avons débuté en tant que famille d'accueil, 4 des chiens que nous avons accueillis ont été remis. C'est pour nous une grande joie.

N'est-ce pas dur d'avoir un chien pendant un temps court et de devoir s'en séparer ?

CS. : C'était un peu notre crainte au début. Mais en fait, les choses sont claires dès le départ. Nous avons un contrat avec l'association. Du coup ça devient naturel. Ninja est notre 2ème chien et il va bientôt rejoindre un déficient visuel. Nous en aurons un autre dans la foulée et ce sera à nouveau que du bonheur !

Ambre : Miko le premier chien que nous avons accueilli 8 mois est parti un 22 décembre. J'étais triste mais Chantal, une personne déficiente visuelle m'a écrit un message sur le groupe de discussion de l'association « nutella chien guide » pour m'expliquer sa propre expérience, le bonheur de recevoir un chien guide et me remercier de tout le travail que nous faisons. Elle m'a dit qu'elle avait reçu son chien la veille de Noël et que pour elle c'était son plus beau cadeau. Alors depuis, je ne suis plus triste quand un chien nous quitte. Au contraire je suis très fière. Je sais que ça fera le bonheur d'une personne qui en a plus besoin que moi.

Comment sont sélectionnés les chiens que vous accueillez ?

MPB : Il y a des élevages agréés qui vont fournir des labradors⁽²⁾. De 2 à 10 mois ils vont être placés dans une famille d'accueil à plein temps qui va lui offrir un cadre de vie équilibré et lui donner les premiers apprentissages guidés par un éducateur de l'école (propreté, obéissance et socialisation). C'est la phase de pré-éducation. A l'issue de cette période, les plus aptes vont être retenus pour continuer leur apprentissage. C'est là que les « familles soir et week-end » interviennent. Nous les gardons entre 8 et 12 mois sauf s'ils sont « réformés » avant⁽³⁾. Ensuite le chien est remis gratuitement à une personne déficiente visuelle.

AS : Les chiens que nous accueillons sont extrêmement contrôlés. J'ai été impressionné par leur suivi médical rigoureux avec entre autres beaucoup de séances d'ostéopathie. Ils sont vraiment préparés comme des athlètes.

Concrètement comment ça se passe ?

AS : Notre rôle est simple : nous devons vivre normalement avec le chien. Nous lui apprenons les règles d'obéissance de base et nous cherchons à le sociabiliser en l'emmenant dans un maximum d'endroits différents. Nous savons aussi ce que le chien a travaillé pendant la semaine. Nous ne sommes pas son éducateur mais nous sommes là pour veiller à ce qu'il applique dans la vie courante ce qu'il a appris. Le tout en lien étroit avec l'éducateur qui nous conseille, nous aide. Il y a une vraie relation de confiance entre la famille, l'éducateur et le chien.

CS : Je récupère Ninja le vendredi après-midi et je le ramène le lundi matin en partant au travail. Je prends le temps d'échanger avec son éducateur pour lui signaler tel ou tel comportement afin qu'il puisse travailler efficacement durant la semaine. Un des principaux buts de cette éducation finalement c'est d'enlever l'instinct « chasseur » du chien pour qu'il reste indifférent à tout ce qui se passe autour de lui et reste concentré sur sa tâche.

MPB : De mon côté je récupère Nitro tous les soirs et je le ramène tous les matins sauf le week-end où il reste à la maison. C'est un peu comme avec mes enfants quand je les emmenais à l'école ! Je me promène beaucoup à pied dans Saulny pour l'entraîner à ne pas courir après tout ce qui bouge. Ce qui est incroyable c'est de voir le comportement du chien quand je lui mets son dossard : il rentre dans la « peau de son personnage » et devient « sérieux ». Et tous les chiens que j'ai eu et qui sont allés au bout de leur apprentissage ont eu ce comportement.

Ce qui est surprenant avec vos chiens c'est qu'ils sont calmes et n'aboient pas...

AS : En effet. C'est la base de leur apprentissage : ne pas aboyer et rester serein en toute situation. C'est d'ailleurs la première cause d'échec chez les apprentis chiens guide. Chaque chien ayant sa personnalité, tous ne sont pas capables de faire ce « métier ».

MBP : Dans la journée, on doit aussi leur laisser un temps de « récréation » où ils vont « se lâcher » et retrouver un comportement naturel. Mais même dans ces moments-là, ils ne doivent pas aboyer.

Etes-vous toujours bien accueillis dans les lieux publics ?

CS : Avec un chien-guide nous pouvons aller partout et dans la très grande majorité des cas il n'y a pas de problème surtout qu'il porte un dossard reconnaissable. Nous avons aussi toujours sur nous son passeport officiel au cas où...

AS : Il faut quand même parfois parlementer et expliquer surtout dans les magasins. Mais ces chiens sont tellement bien éduqués qu'ils suscitent l'intérêt et l'adhésion des gens très rapidement.

MPB : Dans notre secteur, comme nous avons un centre sur Woippy, les commerçants et les gens en général connaissent la règle et il n'y a pas de souci. C'est parfois un peu plus compliqué dans des régions qui ont moins l'habitude. A nous de faire preuve de pédagogie. C'est aussi notre rôle.

Vous êtes intéressés pour devenir « Famille d'Accueil » ?

Contactez l'association « les chiens guides de l'EST »

10, avenue de Thionville - Parc des Varimonts - 57140 WOIPPY

03 87 33 14 36 - www.chiens-guides-est.org



Nitro et Ninja

A titre personnel que vous apporte cette démarche ?

CS : J'ai pris conscience que nous étions finalement un engrenage dans toute cette chaîne de solidarité vis-à-vis des déficients visuels. En plus du plaisir d'avoir un super chien à la maison, ça donne un vrai sens à notre action.

AS : Nous avons trouvé un excellent compromis entre notre amour des chiens, le temps qu'on a vraiment à leur consacrer et le service rendu à des personnes qui en ont besoin. En plus nos 2 chats les adorent et c'est génial de voir le lien qui se crée entre eux !

MPB : Comme Agnès et Christophe je suis heureuse de participer à cette démarche. J'ai eu l'occasion de faire un test en situation réelle. L'éducateur qui m'accompagnait m'a bandé les yeux et je me suis laissé guider dans la rue par Miko, le premier chien que j'ai gardé. Après les premières minutes d'appréhension, j'ai totalement fait confiance au chien. Nous avons traversé un quartier dans Woippy avec des voitures, des routes, des gens, des obstacles sur les trottoirs comme des poubelles. Bref j'ai ressenti absolument tous les mouvements du chien et je me suis vraiment laissé guider. Là j'ai vraiment compris ce que pouvait apporter un chien guide et ça a décuplé ma motivation.

Pensez-vous continuer longtemps ?

CS : Pour le moment on ne se donne pas de limite de temps !

AS : Tant qu'on prendra du plaisir avec nos chiens on continuera.

MPB : Je suis dans le même état d'esprit. De plus je suis maintenant membre de l'association « les chiens guides de l'EST » et je compte bien continuer à m'investir encore plus pour cette cause.



Ninja avec ses 2 amis Orion et Hélios

Ambre : J'adore les chiens. Ils sont trop beaux et super gentils. Moi aussi je veux continuer pendant longtemps !

¹ L'opération « Alu du Cœur » a été lancée à l'initiative d'Anick Chofflet, institutrice en maternelle en 2014. Cela consiste à récupérer des objets à base d'aluminium. Ils sont ensuite revendus au profit de l'association des chiens-guides de Woippy.

² Le labrador est la race la plus utilisée pour devenir chien guide (90%) car il est très « adaptable » et peu caractériel.

³ Un chien « réformé » n'est pas adapté au guidage. En fonction de ses capacités, il peut devenir un « chien médiateur » placé auprès de personnes autistes et handicapées, des personnes âgées (Ehpad), d'intervenants formés à la médiation ou orienté vers l'association ACADIA « chiens d'assistance pour diabétiques ». En dernier recours il sera proposé à l'adoption simple.



■ RÉUNION PUBLIQUE SUR LA FIBRE OPTIQUE

250 personnes environ avaient répondu à l'invitation de la municipalité et Metz Métropole le mardi 6 novembre pour une réunion publique d'information sur l'arrivée de la Fibre Optique dans notre village (programme de Metz Métropole).



Au cours de cette réunion des réponses concrètes ont été apportées (retrouvez les principaux sujets abordés sur le site de la commune).

Aujourd'hui, un tiers des Saulniens est éligible à la fibre (pour la plupart c'est même déjà installé). Pour les autres, le déploiement va encore prendre quelques semaines/mois. En tout état de cause pas de soucis à se faire : dès que votre habitation est éligible, vous serez contacté par les opérateurs.

Vous ne pourrez donc pas « passer à côté » !

■ DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE



Suite au départ précipité de Maryline Przewozny pour convenance personnelle, la bibliothèque située au centre socioculturel en face de la Mairie est restée fermée tout l'été.

Depuis le mercredi 7 novembre c'est **Perrine Toussaint**, titulaire d'un DUT « Information-Communication option Métiers du Livre » complété par une licence « Métier du Livre : Documentation et Bibliothèque », qui nous accueille à la bibliothèque.

Les horaires d'ouverture restent inchangés : le mercredi et vendredi de 15h00 à 18h00 (vacances scolaires incluses).

Habitants Saulny : gratuit pour les enfants jusqu'à 17 ans, 5 euros par an pour les adultes.

Autres communes : 5 euros pour les enfants jusqu'à 17 ans et 10 euros par an pour les adultes.

■ INSTALLATION D'UNE OSTÉOPATHE

Laurène Brunel, 25 ans, Ostéopathe DO exclusif (*), est installée au 39 rue de Metz (emplacement de l'ancienne kinésithérapeute qui est partie récemment) depuis décembre 2018.

Durant ses 5 années d'études au Centre Européen de l'Enseignement Supérieur d'Ostéopathie de Lyon (CEESO), Laurène a reçu une formation complète sur les techniques actuelles d'ostéopathie et notamment sur la pédiatrie (nourrissons et femmes enceintes), la gériatrie, les personnes en situation de handicap. Elle se spécialise aussi sur les problématiques liées à la pratique du sport et de la musique. Elle a d'ailleurs fait une thèse de 2 ans sur les bienfaits de ces techniques pour les musiciens.

Elle pratique toutes les formes d'ostéopathie (« dur » et « douce ») qu'elle adapte au patient avec son accord.

(*) : DO signifie Diplômé(e) en Ostéopathie et Exclusif signifie que l'ostéopathe ne pratique que l'ostéopathie. Il n'est ni médecin, ni kinésithérapeute, il se consacre complètement à la pratique de l'ostéopathie.



Les horaires sont les suivants :
Du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00. Samedi de 9h00 à 13h00.

La prise de rendez vous se fera
par téléphone : 07 69 59 98 50
et par internet :

<http://laurenebrunelosteopathe.fr>



■ REPAS DES AINÉS

138 personnes avaient répondu cette année au traditionnel « Repas des aînés » offert par la municipalité aux plus de 65 ans (et leurs conjoints). Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir les « petits nouveaux nés en 1953 ». M^{me} Legrandjacques Françoise et M. Deshayes Pierre, doyenne et doyen de la journée ont été mis à l'honneur.

Le repas préparé par la maison **Bénière** de Tucquegnieux, l'animation musicale de l'**orchestre de Benoît Pryzbyla** et le décor automnal réalisé par les employés communaux ont cette année encore fait l'unanimité des convives !

Merci pour cette belle journée !



■ NOCES DE DIAMANT

Marie-Anne et Roger Citto viennent de fêter leurs 60 ans de mariage !



Marie-Anne est née à Saulny et a toujours vécu dans le village. Roger quant à lui est originaire de Marange-Silvange. Retraité de la sidérurgie, ce dernier a été actif au sein du Conseil de Fabrique (il en a même été Président). Il participait beaucoup aux activités organisées par la société de musique la « Jeune Lorraine ».

Marie-Anne a toujours aimé cultiver son jardin et cueillir ses fraises. Leur maison est toujours fleurie avec passion. Deux enfants, Martine et Patrick, sont nés de cette union. Ils sont les heureux grands-parents de 6 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.





■ SAINT-NICOLAS À LA MATERNELLE



■ SAINT-NICOLAS AU PRIMAIRE





Plus d'informations et de photos sur www.saulny.fr

■ PROJECTION AUDIOVISUELLE

Pour la dixième année consécutive, **Jean Louis Ligiardi** nous a fait partager sa passion des voyages et de la photographie au cours d'une nouvelle soirée audio-visuelle le vendredi 28 septembre en soirée.

Des exemples de montages dont un de cette année sur le Centre Pompidou Metz (« Regards à musée ») sont disponibles sur Youtube (recherchez : « webmaster saulny »).



■ LES ARTS 57 : « REGARDS SUR GUSTAV KLIMT »

Salle comble à Saulny le 1^{er} octobre 2018 pour cette soirée organisée par **Les Arts 57 : « Regards sur Gustav Klimt » (1862-1918)**.

M. Rodermann, maître en histoire de l'art, a passionné l'auditoire avec ce peintre autrichien, membre actif de la Sécession viennoise.



■ BOURSE AUX VÊTEMENTS

L'association « **Les P'tits Saulniots** » a organisé sa « **15^{ème} Bourse aux Jouets, Vêtements et Puériculture** » le dimanche 14 octobre de 8h00 à 15h00. Un flux régulier de visiteurs tout au long de la journée a permis à la soixantaine de vendeurs présents de « vider les armoires » !



■ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Pour commémorer **le centenaire de l'Armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale**, à 11 heures le dimanche 11 novembre, les cloches de l'église ont sonné pendant 11 minutes. Arlette Mathias, Maire, a lu un texte du Président de la République avant d'égrainer les noms des 12 « poilus saulniens » morts aux combats. Une rose blanche pour chacun d'entre eux a été déposée par un enfant devant la stèle. Une bougie a été allumée à la mémoire de 4 autres Saulniens morts durant la 2^{ème} Guerre Mondiale et des 3 soldats français morts aux combats cette année dans le monde.

Maxime Retif, 12 ans, élève au Conservatoire de Metz et invité par la municipalité a ensuite fait retentir avec sa trompette la sonnerie aux morts avant une minute de silence pleine de recueillement. Puis après une Marseillaise chantée avec cœur, tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre de l'amitié au centre socioculturel.



■ JAZZ À SAULNY !



A l'invitation de l'association « **Saulnyssime** », le **Big Bang Jazz d'Amnéville** nous a offert un très beau concert de jazz le dimanche 18 novembre à 15h00 à la salle polyvalente.

Les 16 musiciens présents, dirigés par **Raymond Dauber** et accompagnés au chant par **Linda** ont interprété des morceaux d'anthologie du Jazz et du Swing parmi lesquels Sing Sing Sing, Mambo Jambo, Téquila, At Last, Thème From New York, Sway, Save The Last Dance, Summertime.





Plus d'informations et de photos sur www.saulny.fr

■ CHORALE COUP DE CHOEUR

À l'invitation de la municipalité, la chorale « **Coup de Choeur** » de Plappeville est venue nous présenter son nouveau spectacle « **Paris la Seine, Paris en Scène** » le dimanche 2 décembre à 15h30 à la salle polyvalente.

À la direction de cette chorale depuis 2009, **Agnès Hoefler et ses 70 choristes** (dont plusieurs habitent notre village) nous ont proposé un voyage vivant et animé dans le Paris des années 60-70, avec pour seul guide les plus grandes chansons de la langue française.

Ce concert fût l'occasion d'écouter les morceaux les plus connus et qui sont devenus des incontournables du patrimoine de la chanson française : de Barbara à Renaud, de Offenbach à Aznavour ou de Ferré à Gainsbourg.

Accompagné par un orchestre composé d'un piano, d'un flûtiste, d'un trompettiste, de trois accordéonistes et d'un batteur, ce spectacle a été illustré en photos par Jean-Louis Ligiardi.





■ AVANT GOÛT DE NOËL

Samedi 15 décembre en fin d'après midi, pour la deuxième année consécutive, la municipalité avait invité les Saulniennes et les Saulniens à venir partager devant la mairie un moment de convivialité autour des braséros.

Vin et chocolat chaud, panettone, pain d'épice et barbe à papa étaient offerts à tous les participants !

Sous un barnum l'association « **les P'tits Saulniots** » offrait aux enfants la possibilité d'écrire au Père Noël et de se faire maquiller.





Informations fournies par chaque association

■ LES ARTS 57

Pour ce deuxième trimestre de l'année 2018, l'association saulnienne « **les Arts 57** » a emmené cet été ses adhérents à la découverte de Gorze et sa région. Nous avons aussi proposé diverses conférences, suivant nos conférenciers dans leurs coups de cœur (Klimt, Anselme Kieffer). Des visites d'expositions commentées (Musée Pompidou, Galerie de l'Arsenal) nous ont permis de participer à l'actualité culturelle messine. Nous avons continué aussi à découvrir les talents des nos artisans d'art locaux, cachés dans les villages tout proches de la région, et à nous réunir pour des dîners débats animés et bien agréables. L'association tient à son ancrage local afin de garder toute sa convivialité et sa bonne humeur.

Programme à venir :

- **Vendredi 18 janvier** : 14h00 visite guidée et commentée au Centre Pompidou Metz pour l'exposition « Peindre la nuit »
- **Assemblée Générale le 5 février**, à 18h30 centre socioculturel de Saulny.
- **14 mars 2019 à Longeville-lès-Metz, Monsieur Chassaing** : « Balade en pays messin avec Albert Haefeli héraldiste et créateur d'ex-libris »
- **Lundi 1er avril Catherine** : Rosa Bonheur à Saulny.
- **Judi 16 mai** : Jean-Yves Bègue à Moulins-lès-Metz (thème non encore déterminé)
- **En juin, Olivier Goetz, à Saulny** : La belle époque du costume de théâtre, 1878-1914 ; costumes, maquettes et photographies.

- **Sortie de fin d'année avec Catherine le 29 juin** : Grand, Joinville, Euville.

Nous programmons également des visites d'ateliers d'artistes et d'artisans d'art pour nos adhérents ainsi que des repas conférences débats.

Nos dates et visites peuvent changer suivant la disponibilité des salles et intervenants.

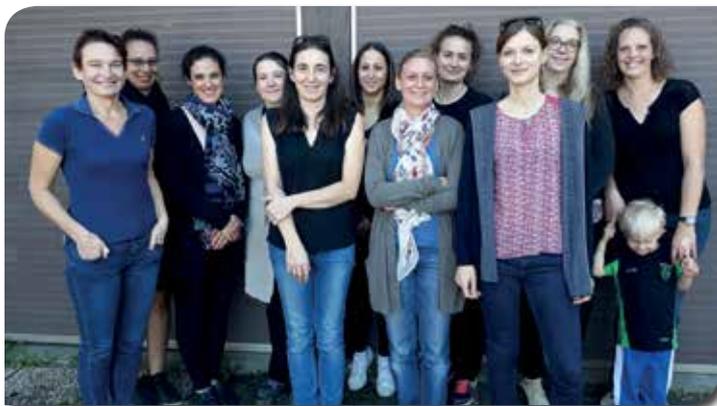


Contacts :

Martine ZIEGLER : 06 74 91 25 39
Chantal RENNER : 03 87 32 05 03
lesarts57@hotmail.fr
notre blog : lesarts57.over-blog.fr



■ P'TITS SAULNIOTS



Si vous souhaitez nous rejoindre, et ainsi participer activement à la vie de notre village, vous êtes les bienvenus.

Contact : 06 62 77 88 89 ou lesptitssaulniots@numericable.fr

Pour la première fois, notre association s'est jointe à la mairie pour organiser **une chasse au trésor dans le village**, pour les enfants des classes maternelles et élémentaires. Ce fut une belle réussite !

Nous avons organisé notre traditionnelle bourse à la puériculture, jouets et vêtements le dimanche 14 octobre. La prochaine est déjà prévue pour le dimanche 10 mars 2019.

L'Association a également été présente pour animer un stand au marché de Noël devant la mairie : stand de lettres et dessins au Père Noël, avec maquillage gratuit.

N'oubliez pas notre spectacle « **Echo Lali** » qui sera proposé gratuitement aux enfants du village et à leurs familles, le dimanche 13 janvier 2019.

Venez nombreux...



■ NATURE ET PATRIMOINE DE SAULNY



Après une pause estivale, l'équipe NPS (Nature et Patrimoine de Saulny), avec ses tondeuses, débroussailleuses et sécateurs, s'est activée sur les chemins, sentiers et calvaires de notre village.

En concertation avec la mairie, l'association est intervenue sur une parcelle communale en friche dans la rue du Moulin et a décidé de la prendre en charge. L'idée d'un aménagement ludique est par ailleurs en projet.

Durant la période de Noël, vous avez pu constater sur certains secteurs du village des décors peints sur des palettes en bois. Le père Noël, ses rennes, des sapins, des lutins et bonhommes de neige ont envahi le paysage.

La réalisation des compositions peintes sur ses supports originaux a été effectuée à titre personnel par le président de l'association, Bernard Heckel.

Son idée est par la suite, d'embellir le village par différents thèmes en fonction des saisons et... des idées, mais surtout de fédérer et d'associer à ses projets toutes les personnes (adhérentes ou non de NPS).



Nous pouvons égayer de manières instructives, humoristiques et originales, plusieurs sites du village. Pour réaliser ces projets, les dons de matériaux comme le contre plaqué (5, 10,15 mm) et les restes de peintures extérieures encore utilisables permettraient de réaliser à un coût peu onéreux...

Si vous avez apprécié les décors de Noël, si vous vous sentez concernés, intéressés, motivés ou simples donateurs, participez et concrétisons ensemble, avec fierté tous ces projets.



Renseignez-vous auprès du président Bernard Heckel. L'équipe de NPS est heureuse de vous accueillir dans une ambiance des plus conviviales.

Contacts : au 06 07 02 71 52 ou contact-nature-patrimoine-saulny@numericable.fr.

Toujours sur le terrain à la périphérie du village pour l'entretien et la revalorisation des sentiers, chemins et calvaires nous accueillerons avec plaisir celles et ceux qui voudraient rejoindre notre association.



■ FOYER DES JEUNES

Retrouvez plus d'informations détaillées sur notre site www.fdj-saulny.fr

A NOTER DANS VOS AGENDAS POUR 2019 :

- Mercredi 8 mai : 36^{ème} marche populaire
- Dimanche 7 juillet : 13^{ème} vide-greniers



**LES NAISSANCES DU 2^{ème} SEMESTRE 2018**

- Victor DOBROWOLSKI • 30 juin 2018
- Candice Anne-Sophie GODARD • 2 juillet 2018
- Anouk Ella Jeanne HAUX • 16 août 2018
- Louise Monique Marie-Laure MONCEL • 20 août 2018
- Amalia Antonia Emilie GROSSE FACCA • 11 septembre 2018
- Sandro MORANDINI • 6 décembre 2018
- Tom TONELLI • 14 décembre 2018

13
NAISSANCES
en 2018

**LES MARIAGES DU 2^{ème} SEMESTRE 2018**

- Claire TRIFONE et James John HAYES • 7 juillet 2018
- Corine ITALIA et Pascal BAYARD • 7 juillet 2018
- Sandra AGLIATA et Jordan MICHEL • 21 juillet 2018

6
MARIAGES
en 2018

**LES DÉCÈS DU 2^{ème} SEMESTRE 2018**

- Jacques REVENU • 9 juillet 2018
- Claude LALMAND • 7 décembre 2018

6
DÉCÈS
en 2018

Détail des manifestations sur l'agenda du site www.saulny.fr

A GENDA**Concert du Nouvel An**

Dimanche 20 janvier à 16h00
Salle Polyvalente



Le maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter au CONCERT DE NOUVEL AN qui sera donné à la salle polyvalente de Saulny le Dimanche 20 janvier à 16H00 par l'Union Saint-Martin de Metz-Magny « Camina Harmonie ».

Composé de plus d'une cinquantaine de musiciens amateurs et professionnels de tous âges, cet orchestre, sous la houlette de Christophe Baby et Arnaud Leclerc, interprétera un répertoire moderne et varié.

A cette occasion, Arlette MATHIAS, Maire, présentera ses voeux à la population. Un pot de l'amitié clôturera cette manifestation.

Entrée libre

**NUMÉRO
UTILES****MAIRIE DE SAULNY :**

9, rue de l'Eglise 57140 SAULNY
Tél. 03 87 32 43 80
Fax : 03 87 32 37 98

Ouverture : Lundi : 13h30-18h00

Mardi : 10h00-12h00 / 13h30-18h00

Mercredi : 10h00-12h00

Jeudi : 13h30-18h00

Vendredi : 10h00-12h00 / 13h30-17h00

Ecole Maternelle : 03 87 30 01 64

Ecole Élémentaire : 03 87 31 32 95

Bibliothèque : 03 87 32 60 74

Collège P. Mendes France : 03 87 32 43 78

URGENCES

Urgences vitales 15

Gendarmerie Amanvillers 17

ou 03 87 53 42 47

Pompiers 18

Médecin de garde 08 20 33 20 20

SERVICES

Metz Métropole 03 87 20 10 00

GRDF 09 69 36 35 34

Enlèvement des encombrants (appel du
lundi au vendredi de 8 à 12h pour rdv)

03 87 20 10 10

Déchèterie la Houblonnière 03 87 32 42 23

Déchèterie la Roselière 03 87 34 64 60

T HÉÂTRE

« LA VÉRITÉ »
de Florian ZELLER
(Comédie)

La Compagnie "La Chimère" de
Montigny-Les-Metz.

Dimanche 3 mars 2019 à 15h30
à la salle polyvalente de Saulny.

Mise en scène : Didier Bénini, Distribution : Didier Bénini,
Marie Rouch, Anne Barbier, Philippe Beauvais

« *Ecartelé entre sa femme, sa maîtresse et le mari de sa maîtresse qui se trouve être son meilleur ami, Michel se laisse aller à un mensonge, puis à un autre, puis à un troisième, un quatrième... pour finalement découvrir... la vérité.* »

Entrée libre – Recette au Chapeau





RECENSEMENT

de la population 2019

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple



le-recensement-et-moi.fr

Du 17 janvier au 16 février 2019

**3 AGENTS RECENSEURS (TOUTES DE SAULNY)
VONT PASSER DANS CHAQUE HABITATION.
MERCİ DE LEUR RÉSERVER UN BON ACCUEIL**



Florence LAMBLLOT

Secteur :
Bas du village
Du nouveau
lotissement
jusqu'au
carrefour du
Calembourg



Elvire TOMICKI

Secteur :
Milieu du village
Lotissement du
Calembourg
Rue du Moulin
et adjacentes



Lydie VARY

Secteur :
Haut du village
Rue du Château
Rue de Briey /
Rue de l'église /
Rue de Plesnois



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Insee & votre commune



les Compagnons
des saisons

www.lescompagnonsdessaisons.com

CATHELIN FLEURS

03 87 30 47 96

43, rue Saint Sigisbert
LE BAN SAINT-MARTIN

pascal@cathelinfleurs.com



gociti.fr - Photo: gettyimages

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Comme vous,
nous déployons de
belles énergies !

ÉLECTRICITÉ / GAZ



www.uem-metz.fr

2, place du Pontiffroy - 57000 Metz - 03 87 34 44 44

Infobureau

Votre partenaire informatique, bureautique et téléphonie.
03 87 74 75 49 - www.infobureau.fr - 1 Rue de Sarre à Metz

Ent. VIGNERON Francis



INSTALLATION - ELECTRICITÉ - CHAUFFAGE
SANITAIRE - CLIMATISATION - MAINTENANCE

**DÉPANNAGE
7 JOURS/7**

7 rue du Vieux Puits
57050 PLAPPEVILLE

francisvigneron@neuf.fr
Port. 06 12 18 02 48
Tél./fax 03 87 30 12 05



Alarmes
Vidéosurveillance

SUR-T

Hugues CANOT - 57140 SAULNY
03 72 13 42 57 - 07 81 39 69 74



Suivez l'actualité de votre commune en vous abonnant
à la Newsletter sur le site saulny.fr